

Image not found or type unknown



Demande d'une lycéenne majeure de supprimer accès infos scolaires

Par **Marie2106**, le **07/05/2019** à **16:51**

Bonjour
Ma fille est une lycéenne majeure depuis le 18/04/2019. Elle n'entretient plus aucune relation avec son père. Elle a écrit un courrier au chef d'établissement faisant état de sa majorité, expliquant qu'il n'y avait plus d'autorité parentale qui s'exerçait à son égard et qu'elle avait la pleine capacité juridique. En conséquence, elle demandait à ce que son père n'ait plus accès aux informations scolaires la concernant. Ma fille a de bonnes notes, pas d'absences, une élève lambda. Refus du lycée.
Quel type de réponse devons nous leur faire pour qu'elle puisse faire valoir ses droits. En vous remerciant par avance des réponses que vous pourrez nous apporter